



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Nombre de membres
Du Conseil
Communautaire

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 07 mai à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 30 avril 2019, s'est réuni à MOREUIL

Titulaires : 67
Membres présents : 46
· dont suppléés : 3

Conformément à l'article L 2121.14 du CGCT, Monsieur Alain SURHOMME est élu Président de séance.

Membres représentés : 14
Votants : 60
Date de la convocation
30 avril 2019

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, BLIN, FLAMANT, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT
Messieurs AMARA, BARRE, COTTARD, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DESFORGES (suppléant de M. DOUCHET) DUTILLEUX, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, TEN, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, REMY, VANDELVELDE, LAMBERT (suppléant M. DALRUE), DRAGONNE, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, LEROY

Secrétaire de séance :
Françoise ROUX

● Disposaient d'un pouvoir :

M. MARCEL de M. AUBRY, M.AMARA de Mme MARSEILLE, M.BARRE DE M. FRANCELLE, Mme BLIN de M. DURAND, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, Mme MAILLART de M. BERTRAND Gilbert, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, M.DRAGONNE de M.LEVASSEUR, M. BEAUMONT de M. CARON, M. VAN OOTEGHEM de Mme PREVOST, M. SURHOMME de M. POTTIER, Mme PETIT de Mme BLONDEL, Mme ROUX de M. BIECKENS, M.SYROKI de M. CLEMENT

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, PREVOST, BLONDEL
Messieurs BOULANGER, FRANCELLE, DURAND, DESROUSSEAUX, BERTRAND Gilbert, LEVASSEUR, CARON, POTTIER, BIECKENS, CLEMENT

● Absents non excusés :

Messieurs MONTAIGNE, BINET, LECONTE, VERMEIL, HEYMAN, PICARD

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président « Finances »

Vu proposition de la Commission Finances et le Bureau communautaire du 29 avril 2019,

A. COMPTE ADMINISTRATIF 2018

↳ **BUDGET GENERAL**

↳ ***Résultats / Section de Fonctionnement***

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **401 256.54 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir **1 286 256.65 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **1 687 513.19 €**.

↳ **Résultats / Section d'Investissement**

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **662 722.71 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017,
à savoir **600 847.07 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **61 875.64 €**.

↳ **Résultats du budget général**

Le résultat de l'année 2018 présente un déficit de **261 466.17 €**
(= **401 256.54 – 662 722.71**)
Le résultat cumulé de clôture présente un excédent cumulé de **1 625 637.55€**
(= **1 687 513.19 – 61 875.64**)

♦ **BUDGET ANNEXE DE LA BONNETERIE**

↳ **Résultats**

Le déficit de la section de Fonctionnement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **77 035.25€**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir : **234 046.65 €**,
l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **157 011.40 €**.

♦ **BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL**

↳ **Résultats / Section de Fonctionnement**

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **125 670.97 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir
191 507.23 €, en totalité affectée à l'investissement, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement, s'établit
à hauteur de **125 670.97 €**.

↳ **Résultats / Section d'Investissement**

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **39 060.57 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017, à savoir **434 431.25 €**,
le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **395 370.68 €**.

↳ **Résultats du budget annexe Complexe sportif et culturel**

Le résultat de l'année 2018 présente un excédent de **164 731.54 €**.
(= **- 125 670.97 + 39 060.57**)
Le résultat cumulé de clôture présente un déficit de **269 699.71 €**.
(= **125 670.97 – 395 370.68**)

♦ **BUDGET ANNEXE DE LA LUCE RU MARGOT ET L'EQUIPEE**

↳ **Résultats / Section de Fonctionnement**

Le déficit de l'année 2018 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **4 032.53 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir **21 663.76 €**,
partiellement affectée à l'investissement pour un montant de **5 051.48 €**, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de
12 579.75 €.

↳ **Résultats / Section d'Investissement**

L'excédent de l'année 2018 de la section d'investissement s'établit à hauteur de **1 441.88 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017, à savoir **673.68 €**, l'excédent
cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **768.20 €**

↳ **Résultats du budget annexe de la Luce, Ru Margot, Ru de l'Equipée**

Le résultat de l'année 2018 présente un déficit de **2 590.65 €**
Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **13 347.95 €**
(= **12 579.75 + 768.20 €**)

► BUDGET ANNEXE CRECHE COQUILLE DE NOYE

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **83 029.23 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir **207 398.18 €**, **partiellement** affectée à l'investissement pour un montant à savoir **66 777.62 €**, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **223 649.79 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **80 884.52 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017, à savoir **75 763.41 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **5 121.11 €**

↳ *Résultats du budget annexe Crèche Coquille de Noye*

Le résultat de l'année 2018 présente un excédent de **163 913.75 €**
(= **83 029.23 + 80 884.52**)
Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **228 770.90 €**
(= **223 649.79 + 5121.11**)

► BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de l'année 2018 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **177 396.69 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir **342 794.70 €**, **partiellement** affectée à l'investissement pour un montant à savoir **218 572.54 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **301 618.85€**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **220 451.20 €**. Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017, à savoir **134 647.05 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **85 804.15 €**

↳ *Résultats du budget annexe Déchets ménagers*

Le résultat de l'année 2018 présente un excédent de **397 847.89 €**
= (**177 396.69 + 220 451.20**)
Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **387 423 €**
= (**301 618.85 + 85 804.15**)

► ZONE D'HANGEST-en-SANTERRE

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **23 648.73 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir **10 353.68 €**, **en totalité** affectée à l'investissement, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **23 648.73 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **6 861.15 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017, à savoir **17 915.90€**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **24 777.05 €**.

↳ *Résultats du budget annexe de la zone d'Hangest-en-Santerre*

Le résultat de l'année 2018 présente un excédent de **16 787.58 €**.
(= **-6 861.15 + 23 648.73**)

Le résultat cumulé de clôture présente un déficit de **1 128.32 €**.
(= - 23 648.73 – 24 777.05)

♦ ZONE DE MOREUIL

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **112 250.27 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir **120 945.94 €**, en totalité affecté à l'investissement, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **112 250.27 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **57 936.52 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017, à savoir **169 470.03 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **111 533.51 €**

↳ *Résultats du budget de la zone de Moreuil*

Le résultat de l'année 2018 présente un excédent de **170 186.79 €**
(= 112 250.27 + 57 936.52)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **716.76 €**
(= 112 250.27 – 111 533.51)

♦ BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **9 298.76 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir **28 785.76 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **38 084.52 €**

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **16 477.54 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017, à savoir **6 554.56 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **9 922.98€**.

↳ *Résultats du budget annexe Service Assainissement*

Le résultat de l'année 2018 présente un déficit de **7 178.78 €**
(= 9 298.76 – 16 477.54)

Le résultat cumulé de clôture présente donc un excédent cumulé de **28 161.54€**
(= 38 084.52 – 9 922.98)

♦ BUDGET ANNEXE ZAC AILLY SUR NOYE

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de l'année 2018 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **158 705.55 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2017, à savoir : **3 677.75 €**, **totalem**ent affecté à la section d'Investissement, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **158 705.55 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2018 s'établit à hauteur de **119 731.22 €**. Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2017, à savoir **904 643.60 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **1 024 374.82 €**

↳ **Résultats du budget annexe ZAC d'Ailly sur Noye**

Le résultat de l'année 2018 présente un excédent de **38 974.33 €**
(=158 705.55 – 119 731.22)

Le résultat cumulé de clôture présente un déficit de **865 669.27 €**
(= -158 705.55 – 1 024 374.82)

Envoyé en préfecture le 13/05/2019

Reçu en préfecture le 13/05/2019

Affiché le



ID : 080-200070969-20190507-201907050263-DE

Par l'agrégation de l'ensemble des budgets, la CCALN présente un excédent de clôture 2018 de **619 171 .03 €** et un résultat de clôture de **1 319.571.80 €**

Ci-joint :

- les comptes administratifs 2018
- tableaux synthétiques et récapitulatifs des CA 2018
- état des RAR 2018

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 45, Contre : 14, Abstention : 1), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget principal**, aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 43, Contre : 14, Abstentions : 3), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe Bonneterie**, aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 45, Contre : 14, Abstention : 1), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe Complexe sportif et culturel**, aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 45, Contre : 14, Abstention : 1), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe Luce**, aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 47, Contre : 13), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe Crèche Coquille de Noye**, aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 45, Contre : 14, Abstention : 1), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe Déchets ménagers**, aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 44, Contre : 14, Abstentions :

- Adopte er le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe** détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 46, Contre : 13, Abstention : 1), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe Zone de Moreuil**, aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 34, Contre : 22, Abstentions : 4), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe Zone d'Ailly sur Noye** aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 46, Contre : 14, Abstention : 1), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2018 de la CCALN : **Budget annexe Assainissement (SPANC)** aux résultats détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 07 MAI 2019

A MOREUIL


Alain SURHOMME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AVRE, LUCE NOYE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le.....